

## Compte-rendu CSAL du 26/03/2024

---

### **Lecture des liminaires :**

Les 3 Organisations Syndicales tiennent à souligner :

- Le sujet de la rémunération qui reste déterminant au regard de la perte de pouvoir d'achat conséquente subie par les fonctionnaires (20 % de perte depuis 20 ans) et les perspectives de l'introduction du mérite et de la performance dans la rémunération annoncée dans la future loi Fonction Publique inquiètent fortement.
- La lutte contre la fraude fiscale : nos dirigeants ont communiqué cette semaine sur les 15,2 Milliards de mise en recouvrement, mais c'est oublier un peu vite les 21 Milliards de 2015 et les 16 de 2018.
- Autre sujet sur les recrutements externes, **Solidaires Finances Publiques** dénonce avec force cette politique de recrutement d'agents contractuels sur des motifs pour le moins contestables. **Solidaires Finances Publiques** plaide pour l'appel systématique des reçus aux concours, une revalorisation immédiate des rémunérations et une amélioration nette des conditions de travail.

Réponse du Président :

- Fraude fiscale : M. le Directeur précise bien qu'il y a des créations d'emplois concernant la fraude fiscale au niveau national, mais il admet que ce sont souvent des déploiements d'emplois.
- La PIE : (Politique Immobilière de l'Etat) - l'Ergonome en charge de l'audit doit faire des propositions concrètes d'un service à titre d'exemple d'ici début avril.
- Concernant la campagne d'évaluation et des recrutements : ces 2 sujets seront évoqués dans l'ordre du jour.
- Observatoire interne : résultats prévus courant avril.
- Présentation de M. le Directeur en cours dans les différents services. Il souhaite aussi rencontrer tous les présidents des EPCI.

L'ordre du jour comporte 7 points que nous vous rendons ici :

### **1 – Désignation du secrétaire de séance**

M. BATION (CGT 43)

### **2 – Approbation du PV du CSAL du 11/01/24 et du 22/01/24 (pour avis)**

Les 3 Organisations Syndicales (OS) votent pour à l'unanimité

### **3 -Bilan exécution budgétaire 2023 et budget prévisionnel 2024 (pour information)**

#### Bilan de l'exécution 2023

	Autorisation d'engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
Montant de la DGF initiale	948 760 €	975 673 €
Montant fin de gestion	1 585 485 €	1 572 110 €

Le budget a bénéficié de crédits extérieurs (SPIB2C), ce qui explique l'écart, pour l'installation du SAPF (382 076€), le réseau de chaleur unique de la DDFIP (88 373 €) et l'installation d'une alarme sur le site d'Yssingaux.

#### Prévisionnel 2024

	Autorisation d'engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
Montant de la DGF initiale	940 648 €	986 207 €

Des abondements sont attendus de SPIB2C pour financer :

- Les travaux d'accueil au SIP du Puy;
- L'installation d'alarme avec le marché SCUTUM sur un ou deux sites (sûrement les sites de Terrasson et de Monistrol).
- Les travaux accueil Brioude.

Précisions sur les travaux :

- travaux Accueil Brioude : la réalisation des travaux ne se fera pas en 2024 !
- travaux du SIP Le Puy : lancement des travaux début avril (réunion de chantier prévue le 28/03/24)
- Alarme d'Yssingaux : dispositif national d'alarmes manuelles et non automatiques : système très compliqué à mettre en place sur les sites. Mme Moreau précise que beaucoup de départements font remonter ce problème à la DG.

Parc automobile de la direction :

- actuellement 5 véhicules : les huissiers utilisent systématiquement les véhicules et parfois les CDL. 1 véhicule supplémentaire Zoé électrique est prévu pour 2024.
- De plus, une seconde Zoé électrique prévue initialement sur 2025 arrivera également cette année 2024. Les deux véhicules remplacés n'ont pas le kilométrage suffisant pour être cédés. Il y aura donc théoriquement au moins 7 véhicules dans le parc en fin d'année 2024.

### **4 -Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2023 (pour information)**

Code direction : 430		Année 2023 (gestion 2022)	
GRADE		Recours AH	Recours CAPN
2731	IFIP	1	
2696	CP	1	1
2697	C1	1	1
2698	C2	1	1
	<b>TOTAL</b>	4	3

2023 : nouvel environnement ESTEVE.

Recours en CAP : rejet total pour les 3 recours en National. Gain de cause pour le recours AH.

Comme en 2023, les recours se font à la fois sur ESTEVE et sur formulaire papier en 2024 !

**Solidaires FP 43 a bien précisé en Liminaire qu'il n'y avait pas seulement 3 mécontents sur la dernière campagne, mais plutôt 3 courageux qui ont voulu aller jusqu'au bout du processus d'appel en CAP nationale.**

Campagne 2024: A ce jour, il y a 98% de comptes-rendus retournés signés, et pour l'instant pas de recours. Nouveauté en 2024 : ce sont les adjoints qui font les entretiens d'après les consignes nationales.

Les OS tiennent à souligner la lourdeur de la procédure des recours qui peut freiner certains agents à faire un recours.

## **5 - Point sur les recrutements externes 2023 et perspectives 2024 (pour information)**

Contractuels : En Haute-Loire, en 2023, la DDFIP 43 a bénéficié de plusieurs autorisations de recrutement au titre des vagues 2 et 3 : 8 contractuels en 2023 en Haute-Loire.

Service	Catég	début du contrat	Fin du contrat	Nature du contrat
SDIF	B	01/09/2023	31/08/2026	CDD 3 ANS
SDIF	C	29/12/2023	28/12/2024	CDD 1 AN GMBI
SGC BRIOUDE	B	01/09/2023	31/08/2026	CDD 3 ANS
SGC LANGEAC	B	01/09/2023	31/08/2026	CDD 3 ANS
SGC YSSINGEAUX	B	20/11/2023	31/08/2026	CDD 3 ANS
SIP BRIOUDE	B	01/09/2023	31/08/2026	CDD 3 ANS
SIP BRIOUDE	C	26/12/2023	31/08/2026	CDD 3 ANS
SPFE	C	01/09/2023	31/08/2024	CDD 1 AN

Perspectives 2024 :

Pas d'autorisation de recrutement au titre de la vague 1 (besoins spécifiques). Une deuxième vague de recrutement devrait être engagée en juin 2024 afin de pourvoir les postes restés vacants à l'issue des mouvements de mutation de septembre 2024.

**Solidaires Finances Publiques plaide pour l'appel systématique des reçus aux concours, une revalorisation immédiate des rémunérations et une amélioration nette des conditions de travail.**

Travailleurs en situation de handicap :

En Haute-Loire, en 2023, la DDFIP 43 n'a pas été éligible à cette campagne de recrutement.

Pour 2024 : recrutement en cours d'un contractuel B et d'un contractuel C.

Les 2 contractuels rejoindront le SGC du Puy après leur stage pratique (commençant le 13 mai 2024 pour le C et le 1er octobre 2024 pour le B).

Pactes : pas d'autorisation de recrutements à ce jour pour 2024.

L'apprentissage :

En Haute-Loire, deux apprenties ont été recrutées en 2023 au sein de la DDFiP43, préparant pour l'une d'elles un titre professionnel d'assistante de direction et pour l'autre une certification professionnelle de chargée de développement des ressources humaines.

Pour 2024 : La division Gestion fiscale a présenté le service de publicité foncière lors d'une rencontre avec les responsables du BTS Notariat d'Yssingaux dans la perspective de recruter un ou plusieurs apprentis auprès de ce BTS.

## Les services civiques :

En Haute-Loire, en 2023, la DDFIP43 avait la possibilité de recruter 2 volontaires, aucun recrutement n'a pu être réalisé faute de candidats.

Pour 2024 : Deux autorisations de recrutement ont été accordées au département pour la campagne déclarative. Les fiches de poste ont été publiées sur le site de l'ASC (une pour le SIP de Brioude et une pour le SIP du Puy).

Sur le Puy, un contrat de 8 mois est en cours de finalisation. Pas de candidature pour le SIP de Brioude. Le sujet des missions du service civique au SIP du PUY va être revu dixit M. le Président.

Attractivité de la DGFIP : l'Enfip de Clermont-Ferrand a mis en places des visites de services de lycéens (Les Cordées de la Réussite) dans toute la région Auvergne, en Haute-Loire, le Lycée Simone Veil a été choisi, jeudi 28/03/24 ils seront en visites sur le site de Terrasson.

## **6 – Présentation du plan local de transition environnementale et des plans d'action PDME (Plan Départemental Mobilité Employeur) Le Puy en Velay et Yssingaux (pour information)**

### 1) Plan de transition écologique

La transition environnementale est un axe très important du Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 de la DGFIP. Il s'agit d'un engagement majeur de notre administration, visant à agir collectivement et individuellement, pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments, des déplacements et des achats, dans le cadre d'une stratégie et d'une gouvernance adaptées.

Dans ce cadre, un plan de transition national a été élaboré.

### 2) Plan de mobilité

Le Bilan des Gaz à effet de serre (GES) montre que la mobilité, liée aux déplacements professionnels et les déplacements domicile – travail, compte pour 36 % de nos émissions de GES au niveau national et 51 % au niveau départemental.

C'est donc un poste important sur lequel il est nécessaire d'agir.

L'objectif d'un plan départemental mobilité employeur (PDME) est d'identifier et de mettre en oeuvre des mesures de nature à réduire l'empreinte carbone des déplacements.

## **Les mesures retenues pour la DDFIP Haute-Loire sont les suivantes :**

<b>AXE : Pilotage et gouvernance</b>		
N° mesure	Mesure	Calendrier
1.1.3	Mettre en place un tableau de bord annuel portant sur les indicateurs clés de suivi du plan de transition	31/12/23
<b>AXE : Animation / sensibilisation</b>		
N° mesure	Mesure	Calendrier
2.1.1	Rechercher l'adhésion des partenaires sociaux en mettant la mise en oeuvre du plan de transition au coeur du dialogue social	2024
2.1.2	Communiquer régulièrement sur les objectifs et les résultats du plan de transition (communication traditionnelle, ...)	2024
2.1.8	Former tous les agents à l'éco responsabilité	2025
<b>AXE : Mobilité</b>		
N° mesure	Mesure	Calendrier
3.1.3	Elaborer un plan de mobilité et le mettre en oeuvre	PDME en-cours / mise en place du plan en 2024
3.2.9	Développer les formations locales en présentiel (avec seul déplacement du formateur) ou en distanciel	2025
3.3.2	Fiabiliser les données d'ODRIVE pour permettre une gestion et une utilisation optimisées du parc automobile au sein de la direction (circulaire sobriété action 12)	Fiabilisation réalisée au fil de l'eau / utilisation optimisée à l'achéance 2025
3.3.7	Augmenter la part des véhicules à très faibles émissions (VTFE)	2027 (en principe 2025)
3.4.1	Encourager les agents à covoiturer via des partenariats avec les acteurs du covoiturage et la promotion des mesures incitatives (circulaire sobriété action 15)	2024
3.4.2	Installer des parkings à vélo sécurisés dans tous les parkings (circulaire sobriété action 11)	2025
3.4.3	Mettre à disposition des casiers pour les cyclistes, intégrant pour une partie d'entre eux une prise électrique	2024
3.4.5	Mettre des vélos à assistance électrique à disposition des agents pour qu'ils puissent tester ce mode sur leur déplacement domicile-travail, sous réserve de lever les questionnements sur les assurances	2024

AXE : Achats		
N° mesure	Mesure	Calendrier
5.2.3	Intégrer des critères environnementaux et sociaux de sélection des offres et/ou des dispositions d'exécution avec obligation de diminution des émissions de CO2	2025
5.3.5	Optimiser le tri sélectif	2023-2025
5.3.8	Donner systématiquement les matériels fonctionnels en fin d'usage via la plateforme DNID	2025
5.4.2	Favoriser la dématérialisation afin de réduire les émissions liées aux impressions et les dépenses d'affranchissement	2025

Plus d'informations sur Ulysse 43

## **7 - Information sur le lancement de la campagne Prév'Action (pour information)**

En 2024, l'exercice d'évaluation des risques professionnels sera réalisé dans un nouvel outil Prev'action paramétré et adapté par les services du Secrétariat général. Elle a donc une vocation un peu plus généraliste.

Cette nouvelle application plus souple que l'application DUERPAP qu'elle remplace, permettra de réaliser dans un cadre rénové les différentes étapes de la campagne, à savoir le recueil des risques et leur transcription dans le document unique (DUERP) et l'élaboration du programme annuel de prévention (PAP).

Ses nouvelles fonctionnalités permettront également une mise à jour en continu des données et des structures et un suivi facilité des mesures de prévention. L'application offrira, en outre, la possibilité de réaliser des restitutions via un outil de requêtage.

## **8- Questions diverses**

- Plan de mobilité : qu'en est-il des douches sur les différents sites : M. le Président va se renseigner. La problématique liée à l'usage de l'eau chaude n'est pas en adéquation avec les mesures énergétiques actuelles. **Solidaires Finances Publiques** fait en effet remarquer que si l'on incite les personnels à venir au bureau à pied, en marche ou en course, ou à vélo, l'accès à une douche devrait aller de paire.

- Habilitations des vacataires aux applicatifs : ils mettent du temps à avoir leurs habilitations car cela dépend de leur présence dans l'annuaire DGFIP et les agents ne peuvent pas leur donner leurs codes pour des raisons de sécurité et de traçabilité des travaux ; M. le Président prend note du sujet et de cette perte de temps à l'arrivée des personnels.

- Equipe d'accueil départemental : M. le Président a eu plutôt un bon retour. A ce jour pas de remise en cause de l'équipe d'accueil. Question de la gestion de l'équipe d'accueil : Mme Moreau indique que pour l'instant c'est en cours de discussion, un bilan doit être fait rapidement avec les personnes concernées.

Recrutement : ce n'est pas un poste à profil mais le recrutement se fera sur volontariat avec un entretien.

- Ménage sur le site de Terrasson : problème d'horaires (ménage effectué de plus en plus tôt) : M. Le Président va se renseigner.

- Bilan des arrêts maladies demandés pour la prochaine Formation Spécialisée.

- SIP le PUY : problème de téléphonie (TOIP), Mme LEFORT-LEVEQUE travaille sur le sujet.

- Demande de l'Agenda des prochaines instances.

- Site de Monistrol et permanence accueil « impôts » : **Solidaires Finances Publiques** demande à ce qu'une 3ème demi-journée de permanence soit instaurée lors de la campagne 2024, en effet les rendez-vous sont

pris d'assaut les mercredi et vendredi matin , il n'y a pas assez de plages pour contenter tous les usagers sur l'est du département, et de plus, les personnels permanents finissent parfois très tard après midi. La demande est là, c'est notre Offre en face qui est insuffisante.

Mme MOREAU nous répond que le sujet est en réflexion avec le SIP du PUY.

- Accueil du SIP transféré Rue des Moulins pendant la période des travaux : il sera accordé aux agents de pointer sur le site de Terrasson le matin et de dépointer le soir aussi à Terrasson.

Seuls ces agents sont autorisés à ne pas pointer entre 11h30 et 14h.

De plus un ordre de mission permanent leur sera accordé pour couvrir les agents sur le trajet Terrasson – Rue des Moulins.

### VOS ELUS SOLIDAIRES FIP 43 EN CSAL :

Noémie-Lucie BILLON – Guillaume PONS – Frédéric GABRIEL

Angélique DUCROQUET – Jean Louis DO CARMO – Eve CHAMPELOVIER

